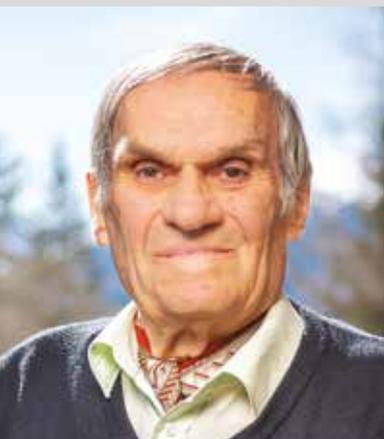


LA FUSION

MIÈGE - VENTHÔNE - VEYRAS



Tous aux urnes le 10 juin !

Etes-vous pour ou contre la fusion ? Nous avons posé la question à quelques citoyennes et citoyens de nos trois communes qui ont accepté de partager leur avis sur ce sujet d'importance. Certaines personnes opposées au projet n'ont pas désiré s'exprimer publiquement dans ce journal et nous respectons leur choix. La tendance semble donc être plutôt favorable à la fusion des communes de Miège, Venthône et Veyras, mais rien n'est jamais acquis. Ce qui est toutefois certain, c'est que la décision qui sortira des urnes le dimanche 10 juin sera décisive pour l'avenir de nos trois communes. Que nous choissions de nous unir ou de suivre des voies parallèles, qu'elle soit donc positive ou négative, votre réponse modifiera durablement le cours de l'histoire de nos trois communes.

Dans cette dernière édition du magazine de la fusion, il nous a semblé important de rappeler les principaux arguments en faveur de cette fusion que nous appelons de nos vœux. Bien sûr, l'inconnu peut susciter des réticences et cela est légitime. Les multiples personnes qui se sont penchées sur l'opportunité d'un tel projet, de même que les nombreuses études et projections effectuées devraient toutefois rassurer les plus inquiets. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.la-fusion.ch.

Pour notre part, en tant que présidents des trois communes de Miège, Venthône et Veyras, nous sommes persuadés que la fusion est une formidable opportunité de nous construire un avenir serein, réfléchi et prospère. Nous vous recommandons donc de glisser un « oui » convaincu dans l'urne le 10 juin prochain.

Les 3 présidents

Ils se prononcent sur la fusion



« J'ai vu les bénéfices de la création d'une seule école. »

« Je suis tout à fait favorable à la réunion des trois communes. En qualité de directrice des écoles, je bénéficie d'un certain recul en termes de fusion. J'ai en effet vécu la création, en 2014, de l'Association intercommunale des écoles de Miège, Venthône et Veyras, soit la mise en place d'une seule école sur trois sites, et j'ai pu constater les bénéfices générés par cette démarche. Pour avoir vécu cette fusion scolaire de l'intérieur, j'ai vu le changement de fonctionnement de trois entités différentes en une seule. Le mieux est indéniable. Cela a permis d'intensifier les collaborations, de partager les expériences et les savoir-faire, et de mener des projets communs.

De plus, je pense qu'en unissant les forces, nous allons inmanquablement réaliser des économies, gagner du temps lors des prises de décision ou encore aller dans le sens d'une professionnalisation accrue de certaines fonctions ».

Lily Sierro

directrice des écoles, 64 ans, habite à Miège.

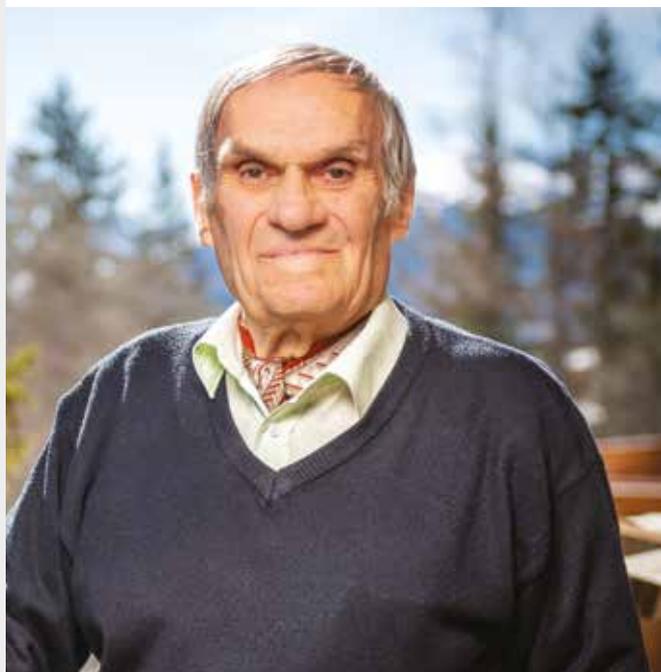
« Je suis favorable à la création d'une nouvelle famille municipale. »

« La fusion est une belle opportunité à plusieurs niveaux. En termes financier, elle apportera des avantages indéniables dans tous les domaines matériels. D'un point de vue plus sentimental ou psychologique, l'union des trois communes signifiera la création d'une nouvelle famille municipale de qualité. Une famille qui serait composée, d'abord, de copains des trois communes qui deviendront les amis de demain et, pourquoi pas, des frères. Les habitants tireront à la même corde communale en se donnant des moyens nouveaux dans les activités sociales, avec une attractivité renforcée des sociétés locales grâce à des activités associées.

Concernant la LAT, les territoires cumulés permettront certainement un meilleur équilibre des zones d'affectation. Les concentrations d'activités seront l'opportunité d'une bonne rationalisation urbaine primaire, secondaire et tertiaire ».

Gilbert Strobino

architecte, 79 ans, habite à Miège.





«Je suis persuadée que nos identités propres seront préservées.»

«Aujourd'hui, les collaborations intercommunales sont déjà nombreuses. Elles existent pour les écoles, la chambre pupillaire, la police ou les pompiers par exemple. Si les communes fusionnent, ce que je souhaite, d'autres dossiers seront traités en coordination et en synergies. Je pense à l'aménagement du territoire, aux constructions ou aux travaux publics.

Par ailleurs, je trouve très intéressante l'opportunité qui nous serait offerte de réaliser des achats groupés pour les grosses dépenses, comme par exemple l'achat d'une balayeuse performante qui a un coût élevé pour une utilisation ponctuelle.

Je suis persuadée que nos identités propres seront préservées. Les sociétés villageoises subsisteront bien évidemment et donc la Société de Développement de Veyras qui est unique ne disparaîtra pas non plus. Nous resterons toujours des Veyrassois, comme les autres resteront des Miégeois ou des Venthônards. Je n'ai absolument aucun souci à ce niveau.

Enfin, je suis également convaincue qu'une fusion aidera à résoudre un problème qui est toujours davantage d'actualité, à savoir celui de trouver des candidates et des candidats prêts à s'engager en politique. C'est aussi un argument qui compte».

Sonia Z'graggen-Salamin

membre de la commission communale des seniors, députée au Grand Conseil jusqu'en 2013, 74 ans, habite à Veyras.

«Nous serons gagnants car les coûts administratifs seront allégés.»

«Je suis assez convaincu par le projet de fusion car nos communes sont toutes les trois de même taille et les gens se connaissent bien. Pour moi, cette union va de soi et s'inscrit dans une logique de continuité. Si je prends l'exemple de la fanfare, elle regroupe déjà les musiciens de deux communes de Miège et de Veyras et nous collaborons souvent avec Venthône, notamment au travers de l'EMNC mais aussi des camps de musique.

Lorsque l'on voit la tendance actuelle, qui est clairement aux fusions communales, je me dis que ça ne fait pas sens pour nos communes de rester seules. Cette fusion, c'est aussi l'opportunité de préserver nos identités villageoises.

Financièrement, nous serons également gagnants car les coûts administratifs seront allégés et nous aurons davantage de poids décisionnel. En fait, toutes les communes seront avantagées d'un point de vue ou d'un autre, et c'est important qu'il y ait cette équité.»

Jonas Frossard

directeur de la fanfare La Concordia de Miège et Veyras, directeur de l'école de musique de la Noble-Contrée qui regroupe les trois communes et directeur du chœur d'hommes l'Echo de Miège, 32 ans, habite à Miège.



«Je suis indécis car je m'interroge sur le financement des associations.»

«Je ne me suis pas encore fait mon opinion concernant le projet de fusion. Je suis indécis car pour l'heure, rien ne m'a vraiment interpellé. Toutefois je me pose quelques questions, notamment concernant l'évolution des choses sur le plan associatif. Y aura-t-il davantage de manifestations sur l'une ou l'autre commune? Les subventions subsisteront-elles et si oui, comment seront-elles réparties? Quelle association aura droit à quel montant? Je pense que la question du financement futur des sociétés locales est très importante car la vie culturelle et associative est intense dans les trois communes. Mon souhait est que rien ne change car j'ai le sentiment que tout se passe bien actuellement. Il faut vraiment que cela puisse perdurer.»

Adrien Genoud

président du Bourask Festival, 28 ans, habite à Venthône.



«Une fusion renforcera le pouvoir décisionnel.»

«Je suis pour la fusion des communes de Miège, Venthône et Veyras car nous avons déjà beaucoup de choses en commun : les écoles ou les pompiers par exemple. De plus, une fusion renforcera le pouvoir décisionnel vis-à-vis de Sierre mais aussi dans la perspective prochaine de l'agglo du Valais central. La fusion permettra de trouver plus facilement des conseillers communaux, ce qui est de plus en plus difficile aujourd'hui. Elle allégera leur charge de travail puisque nous irons dans le sens d'une professionnalisation accrue. Si j'ai un doute, il concerne principalement la façon dont seront opérés les investissements futurs dans les différentes communes et il porte également sur la répartition des dettes actuelles.»

Michael Müller

président du ski-club de Venthône, 43 ans, habite à Venthône.



«Réunir les forces est toujours mieux que de rester seul.»

«J'ai grandi à Veyras et je n'aimerais pas que la commune soit englobée dans celle de Sierre. Je dirai donc oui à la fusion pour cette raison mais aussi car je suis convaincu que de réunir les forces est toujours mieux que de rester seul dans son coin.

Il faut évoluer avec son temps. Aujourd'hui, nous devons rassembler les compétences afin de relever les multiples défis qui nous attendent. Nous avons trois petites communes qui, bon an mal an, se portent bien mais cela devient gentiment utopique de penser que cette situation va durer encore longtemps si l'on ne fait rien de plus. La fusion s'inscrit donc dans une logique d'avenir. D'autres que nous l'ont fait et l'ont réussi. Il n'y a donc pas de raison que cela ne fonctionne pas aussi chez nous. D'ailleurs, celles et ceux qui ont pensé cette fusion savent ce qu'ils font et si ce n'était pas une bonne idée, personne ne se lancerait dans ce projet, j'en suis convaincu.»

Patrick Galizia

propriétaire du restaurant Le Muzot à Veyras, 47 ans, habite à Venthône.



«Nous devrions fusionner avec Sierre.»

«En gros, je ne suis ni pour ni contre la fusion même si sans doute je voterai oui le 10 juin. Toutefois je trouve que tant qu'à fusionner, nous devrions le faire directement avec Sierre. Je ne comprends pas pourquoi cela n'a pas été pensé ainsi. Ce serait en particulier logique pour Veyras qui est proche de la ville et dont la plupart des habitants travaillent à Sierre.»

Bernard de Preux

juge à la retraite, 72 ans, habite à Venthône.

Les principaux arguments en faveur de la fusion

Nous avons eu l'occasion d'échanger sur les tenants et aboutissants du projet de fusion lors des quatre rencontres citoyennes mises sur pied pour permettre à chacun de se faire une opinion en toute connaissance de cause. Vous avez pu et vous pouvez toujours poser vos questions via le site internet www.la-fusion.ch.

L'heure de la décision approche et il nous paraît utile de rappeler les principaux arguments en faveur du oui tels que vus et ressentis par les Exécutifs des trois communes ainsi que par les membres du comité de pilotage.

Plus forts à trois pour perpétuer un destin commun

De nombreuses collaborations existent entre nos trois communes. Pourquoi, dès lors, ne pas franchir une étape supplémentaire ? Une union à trois avait d'ailleurs déjà pris naturellement forme au 14^e siècle, alors que Miège, Venthône et Veyras formaient le tiers du milieu au sein de la Fédération de la contrée de Sierre. Aujourd'hui nos trois communes bénéficient d'un ménage communal prospère. Fusionner à trois permettra de maintenir cette situation favorable et de garder la maîtrise sur notre futur, en pesant d'un poids plus fort au sein du district et sur le plan cantonal.

Le maintien des bourgeoises et des identités villageoises

Il n'est pas prévu que les bourgeoises fusionnent même si, formellement, la question de leur fusion sera également soumise à votation. Ainsi les citoyens de Miège, Venthône et Veyras, de même que leurs descendants, garderont leurs bourgeoises. Fusionner n'impliquera en rien une disparition de nos villages. Preuve en est, les habitants garderont leur adresse actuelle.

Un soutien inchangé aux sociétés locales

Une fusion n'aurait pratiquement pas d'influence sur la vie « sociale ». Nos villages abritent ou accueillent les manifestations qui nous sont chères et nos nombreuses sociétés locales. Rien de tout cela n'est appelé à changer. Les sociétés locales resteront totalement libres de leurs choix. Les subventions actuelles seront maintenues. Une harmonisation des aides accordées devrait intervenir d'ici à 2024.

Une harmonisation fiscale sur la commune la plus avantageuse

Une harmonisation du coefficient d'imposition à 1.1 sur la commune la plus avantageuse, à savoir Venthône, est préconisée. Les contribuables de Miège et Veyras paieront donc moins d'impôts qu'actuellement. Grâce à cette harmonisation, la commune de Noble-Contrée sera fiscalement la plus attractive du district. L'influence de cette option sur les rentrées fiscales serait relativement modérée avec une perte de CHF 987 845.-. Cela correspond à 6,6 % de l'ensemble des revenus de



Venthône

Une atténuation des effets de la LAT, une centralisation des organes de sécurité et une conservation du coefficient d'impôt actuel.



Veyras

Une baisse fiscale, une dynamisation des commerces et activités tertiaires, et un approvisionnement optimal en eau.

fonctionnement. Cette diminution sera cependant compensée par l'augmentation des recettes provenant de l'harmonisation des taxes, qui interviendra indépendamment de la fusion.

Un élargissement de la capacité financière

La fusion préservera la bonne santé financière qui prévaut actuellement. Grâce à elle, les doublons en termes d'investissements seront évités, dégageant ainsi des moyens accrus qui pourront se porter sur des projets prioritaires. La marge d'auto-financement à disposition, que très peu d'autres communes de même taille peuvent prétendre avoir, garantira à la commune de Noble-Contrée la qualité de vie à laquelle les citoyens sont habitués.

De beaux projets en perspective

Du fait de la masse critique atteinte en cas de fusion et de la nouvelle structure communale qui sera mise en place, des projets générateurs d'une grande plus-value pourront être développés. Ainsi, Venthône pourrait accueillir une Maison de la sécurité dans les futurs locaux de l'administration (ancien bâtiment de la Poste). A Miège, c'est une nurserie pour les tout-petits de 4 à 18 mois qui pourrait voir le jour, afin de pallier le manque à ce niveau et de répondre ainsi à une forte attente de la population. A Veyras, un projet visant l'implantation d'un centre commercial est en cours. Le développement de l'oénotourisme couplé au développement d'une mobilité douce (location de vélos électriques) sont également envisagés à l'échelle des 3 villages.

Un développement harmonieux du territoire

Une fusion pourrait atténuer certains effets liés à l'application de la LAT. En effet, établir une stratégie de dimensionnement dans le cadre d'une commune fusionnée permet de rééquilibrer le bilan en proposant des déclassements ou des gels pour les terrains les moins propices à la construction. A ce jour, une analyse de dimensionnement a permis de constater qu'à 15 ans, les capacités de zones à bâtir des communes de Miège et surtout de Venthône sont trop importantes par rapport aux besoins calculés. Celles de Veyras sont en revanche trop faibles. A 30 ans, seule la commune de Venthône reste

légèrement surdimensionnée. A l'horizon 2045, c'est un manque de quelque 17 hectares de zones à bâtir qui est estimé sur les trois communes réunies. Il y a donc lieu de résoudre ensemble la problématique du surplus en zones à bâtir à court terme et d'anticiper de manière coordonnée les mesures à entreprendre pour assurer une capacité d'accueil en nouveaux habitants suffisante à long terme.

Des synergies accrues grâce au regroupement de l'administration et des services

En cas de fusion, l'objectif est de progressivement regrouper les services administratifs et techniques en un même lieu. Une optimisation des synergies et une extension des horaires d'ouverture sont attendues. Cela impliquera une meilleure réactivité aux demandes des citoyens.

Miège

Une baisse fiscale, une dynamisation

de la zone artisanale et un développement de l'oénotourisme.



Comment voter?

Vote par correspondance

Les citoyens reçoivent le matériel de vote au plus tard 3 semaines avant le scrutin. L'électeur qui souhaite exercer son vote par la voie postale doit affranchir, sous peine de nullité, l'enveloppe de transmission selon les tarifs postaux en vigueur.

Les bulletins de vote doivent être retournés à l'administration communale au plus tard le vendredi précédant l'élection à 17h.

Vote par dépôt à la commune

Le citoyen qui souhaite voter en déposant l'enveloppe de transmission directement auprès de son administration communale, dans l'urne prévue à cet effet, peut le faire dès réception du matériel de vote. En dehors des heures d'ouverture, attention à ne pas déposer vos enveloppes dans la boîte aux lettres, votre vote serait alors considéré comme nul.

Les horaires d'ouverture des administrations communales figurent sous www.la-fusion.ch ou sur le site de votre commune.

Vote à l'urne

Pour chaque scrutin, les bureaux de vote seront ouverts dans les 3 communes.

Les lieux et horaires détaillés peuvent être consultés sur le site www.la-fusion.ch ou sur le site de votre commune.

Le calendrier

10.06.18

Votation populaire sur la fusion

Si la fusion est acceptée:

Automne 2018

Votation populaire sur le contrat de fusion.
Un éventuel refus ne remettrait pas en cause la fusion.

2018/2019

Décision du Grand Conseil.

Automne 2020

Election des autorités communales de la nouvelle commune.

Janvier 2021

Entrée en vigueur de la nouvelle commune.

S'informer avant de décider

Une importante campagne d'information est en cours depuis janvier dernier. L'heure du choix est maintenant arrivée.

Pour vous aider dans cette démarche, vous retrouvez sur le site internet de la fusion une présentation détaillée du projet ainsi qu'une revue de presse très complète.

Site internet de présentation de la fusion:
www.la-fusion.ch

Impressum

Conception graphique/mise en page: Boomerang Marketing SA, Sierre

Conception/rédaction des textes: agence dialog, Sion

Photos: Lindaphoto.ch / p.8 Istock

Impression: Imprimerie Schoechli, Sierre

Ce journal est l'organe d'information officiel des communes de Miège, Venthône et Veyras concernant le projet de fusion. Distribution tous ménages dans les 3 communes.

